

Lot

ÉPANDAGES ET MÉTHANISATION

Suite de l'article paru dans *Spelunca* n° 155 de septembre 2019

« Les Inspecteurs du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) ont présenté leur rapport au Comité local de suivi et de concertation le 19 novembre 2019.

Repères chronologiques pour cette année 2019

- Début 2019 : le préfet du Lot, Jérôme Filippini, saisit le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique.
- 1^{er} mars : le ministre, François de Ruggi, missionne le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.
- 9-12 avril : les inspecteurs du CGEDD, visitent le méthaniseur de Gramat et auditionnent les acteurs du Comité local de suivi et de concertation (CLSC), dont le CDS46.
- 24-26 juin : visites d'inspections du site de production et des points de stockage.
- 1-5 juillet : les inspecteurs s'intéressent au plan d'épandage (en observateurs de la réunion du groupe plan2 du CLSC) et des eaux souterraines.
- octobre : validation du rapport par le ministre.
- 19 novembre : présentation au CLSC et publication du rapport.

Ce rapport reflète fidèlement la situation depuis le projet (2016), le démarrage de l'installation (2018), les problèmes techniques, la confrontation avec les craintes, les incidents, les odeurs, les abeilles, etc., portés par les associations, les spéléologues, les maires, les riverains. La mise en place du Comité local de suivi et de concertation par Jean-Luc Tarrega, sous-préfet de Gourdon en charge du dossier, qui a permis le dialogue, la réflexion et des avancées.

Les huit recommandations développées dans ce rapport tant attendu, ouvrent la voie au contrôle citoyen de la méthanisation bien au-delà du Lot et des zones karstiques. La prise en compte des questions environnementales (quelle agriculture sur quel territoire ?) et des impacts sur l'eau, la faune, la biodiversité, les sols, le patrimoine minéralogique, archéologique et paléontologique, alimentent la réflexion sur la pertinence

de la méthanisation et ses limites comme moyen de traitement de déchets et leur valorisation énergétique. Enfin la mise en place d'un **observatoire scientifique de suivi et d'évaluation** contribuera à éclairer les actions futures pour une méthanisation vertueuse, pertinente... ou pas ! »

par Jean-Louis Thocaven
CDS46

Ce sujet sera au rendez-vous des 5^e Assises nationales de l'environnement karstique à Bourg-en-Bresse.

Rapport complet téléchargeable sur : <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/conditions-d-exploitation-du-methaniseur-de-gramat-a2824.html>



Epandage de lisier.



Epandage de digestat au pendillard.

Marne et Meuse

TRAVAUX DE L'ASSOCIATION SPÉLÉOLOGIQUE DE LA HAUTE-MARNE

Rivière souterraine de la Béva (Marne)

Suite à une radio détection, localisation de l'aplomb de rivière avec une antenne posée sur l'eau dans la galerie.

Après six séances de désobstruction à 1,5 km de l'entrée, découverte d'une cheminée haute d'une trentaine de mètres, avec vingt mètres de galerie. À une heure de progression de l'entrée, l'élargissement d'un minuscule trou du plafond de la galerie a permis cette découverte intéressante.

Exploration en solitaire de sept heures à chaque fois (désobstruction à la pointerolle et au marteau en remontant). Radio détection avec des spéléologues toulonnais par l'intermédiaire du club Géo-karst qui nous a permis d'affiner sa position exacte en 1998.

Aidés par un tracteur et une tonne d'eau, un traçage avec 500 g de fluorescéine a permis de voir le colorant arriver dans l'affluent avant le siphon aval.

Un gouffre au-dessus du collecteur du Rupt-du-Puits (Meuse)

Dans le bois de Beurey, un ruisseau disparaissait dans une espèce de colmatage de blocs et d'argile. En tendant l'oreille, le bruit de l'eau tombant dans le vide était perceptible. Ce vide caché, je l'avais en réserve depuis plus de dix ans, comme d'autres encore...

Un premier chantier était commencé au mois de mai 2019 ; une succession de petits puits étroits était entrevue sur plusieurs mètres. On entend le bruit de l'eau tombant dans un bassin. Là aussi, le jeu en vaut la chandelle car c'est le seul puits connu situé au-dessus de la grosse galerie du Rupt. À cet endroit, le collecteur de la rivière souterraine fait 15 m de haut et 3 à 4 m de large.

Pour déterminer le point de jonction avec la galerie, un traçage est décidé. Une équipe de spéléologues se trouve donc en surveillance à 50 m de profondeur dans un secteur bien déterminé du labyrinthe souterrain. En surface, à une heure préalablement convenue, Pierrot Party injecte quelques grammes de fluorescéine dans l'eau. Quelque quatre minutes plus tard, l'eau d'un vert intense réapparaît à l'endroit prévu, dans une niche arrosée de la paroi de la galerie. La jonction est possible, mais de longues séances d'élargissement d'étranglements dans la roche seront nécessaires. Sans être sûrs de déboucher...

Travaux et coloration effectués

par Jean-Luc Armanini, ancien président du Spéléo-club de Lisle-en-Rigault (SCLER)